



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA FRANCE EXEMPLAIRE

Les territoires en action

*« Les territoires à énergie positive
sont les moteurs de la transition énergétique. »*

Ségolène Royal.

Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie





RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

Tramayes > Écologie rime avec économie **p. 4**

Vitry-le-François > L'énergie à l'honneur **p. 6**

Malaunay > Le petit poucet des territoires à énergie positive **p. 8**



DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

Bordeaux > Au CHU, on soigne aussi l'addiction à la voiture **p. 10**

Roissy > Réfléchir à une mobilité plus durable **p. 12**



DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Thann-Cernay > Objectif zéro déchet **p. 14**



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

Fruges - Des emplois et des services grâce aux éoliennes **p. 16**

Cap Nord Martinique > Mobiliser toutes les énergies disponibles **p. 18**



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES PAYSAGES ET PROMOTION D'UN URBANISME DURABLE

Besançon > Pas d'eaux de pluie dans les tuyaux ! **p. 20**

Castelnaudary > De l'habitat social positif et pas cher **p. 22**



PROMOTION DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

Brest > À l'école de la nature **p. 24**

Grand Angoulême > Engagements en faveur du climat **p. 26**

212 territoires à énergie positive pour la croissance verte **p. 28**

Infographie **p. 30**

ÉDITO



a mobilisation des territoires est d'une ampleur sans précédent. Ils servent d'accélérateur à des actions qui étaient déjà en place dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la biodiversité...

Ils s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale, créent de l'activité, des emplois et contribuent à la croissance verte. Pour la première fois sont réconciliés l'économie et l'environnement.

**La ministre de l'Écologie,
du Développement
durable et de l'Énergie**

Ségolène Royal

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ?

C'est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Ségolène Royal a désigné, le 9 février 2015, 212 territoires lauréats pouvant bénéficier d'un appui financier pour leurs actions en faveur de la transition énergétique. Concrètement, la ministre signe des conventions pour déclencher le financement des engagements. Chaque territoire recevra 500 000 euros.



4

TRAMAYES

Tramayes

ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE

À TRAMAYES, LE DÉFI, RELEVÉ PAR LE MAIRE, MICHEL MAYA, EST EN PASSE D'ÊTRE GAGNÉ : IL S'AGIT D'ALLIER BIEN VIVRE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE. DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL, ET LA COMMUNE A Désormais RECOURS À UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE : LE BOIS.

Doter Tramayes de bâtiments moins énergivores a été le cheval de bataille de Michel Maya, maire du village depuis 1995. Et tout a commencé par des mesures simples et peu coûteuses. Dans les bâtiments communaux, des systèmes de régulations de chauffage ont été mis en place, mais aussi des ferme-portes pour éviter les déperditions de chaleur. Tramayes a également mené des travaux d'isolation pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Ces mesures ont permis à la commune de réaliser 10 % d'économies d'énergie. Mais un virage encore plus marquant a été pris en 2006, lorsque Tra-

mayes a choisi d'abandonner le fioul. Le maire a alors opté pour le bois, la commune étant entourée d'importants massifs forestiers. La chaudière a été conçue pour pouvoir chauffer l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, l'hôpital, l'école maternelle, la salle des fêtes, l'espace omnisports... Peu à peu, la commune a proposé aux habitants intéressés de bénéficier du système. Aujourd'hui, une quarantaine de logements de particuliers sont raccordés à la chaufferie. Principal consommateur en matière de chauffage, l'hôpital local, doté de 90 lits, a réalisé des économies substantielles en réduisant ses



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte : communauté de communes de Matour et communes de Tramayes

5600 habitants

Département : Saône-et-Loire

dépenses de 30% par an. Autre démarche saluée par les habitants : l'abandon de l'éclairage public la nuit. Ce choix a permis à la commune de diviser par deux ses dépenses en électricité. La commune a su, là aussi, s'adapter aux réalités locales : l'éclairage public a été rallumé à 5h45, et non à 6h, afin de permettre au personnel soignant de l'hôpital de ne pas circuler dans le noir. Enfin, le projet d'écoquartier va voir le jour. Mi-février 2015, les travaux des douze premiers logements débiteront, ce qui permettra à la commune de mieux rentabiliser sa chaufferie et aux nouveaux résidents d'alléger leur facture de chauffage. À Tramayes, écologie rime une nouvelle fois avec économie.

LE PROJET DE TRAMAYES

- > Travaux de réhabilitation des bâtiments communaux : 10% d'économies d'énergie.
- > Installation d'un réseau de chaleur au bois : économie de 140 000 litres de fioul par an.
- > Économies réalisées par l'hôpital : 30% par an sur les sept dernières années (sans rénovation thermique).

30 % d'économies par an pour l'hôpital grâce à la chaufferie bois

Ils en parlent...

Michel Daviot, 56 ans, commerçant à Tramayes, président de l'Union commerciale

Ces différents projets d'économies d'énergie ont eu un effet positif pour la commune. En 1995, lors du premier mandat du maire, la commune était endettée, maintenant presque plus. Et cela fait longtemps que la taxe communale n'a pas augmenté. Et puis tout le monde change ses pratiques : j'ai posé des rideaux sur mes frigos la nuit afin de mieux conserver le froid. Je suis passé à des ampoules LED... On est tous embarqués dans ce processus d'économies d'énergie et on est contents que, dans le cadre des territoires à énergie positive, l'on parle de nous, une petite commune perdue de Saône-et-Loire !

Daniel Daviot, 59 ans, directeur de l'hôpital local Corsin Tramayes

L'hôpital est dans la même démarche que la commune. Nous venons de détruire un pavillon des années 1950 et de le reconstruire à la norme Bâtiment basse consommation. Le nouveau pavillon de 24 lits est orienté sud-sud-ouest et n'a pas de climatisation. À la place, des pare-soleil et des rideaux occultants ont été posés aux fenêtres. Grâce à la chaufferie bois, on a mis en place un circuit court et économique : pourquoi aller chercher du pétrole à l'autre bout du monde alors qu'on a des forêts tout autour de Tramayes ? On ne fait pas de l'écologie partisane, mais on est dans le concret, le réel.



6

VITRY-LE-FRANÇOIS

Vitry-le-François **L'ÉNERGIE À L'HONNEUR**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER EST RÉSOLUMENT Tournée VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. DES RÉSEAUX DE CHALEUR À L'ÉOLIEN EN PASSANT PAR LA MÉTHANISATION, TOUT A ÉTÉ FAIT POUR VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Trois questions à...

Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François et président de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der

En qualité de Territoire à énergie positive, quelle est votre démarche ?

Nous avons engagé, il a trois ans, une réflexion sur nos consommations énergétiques. C'est un poste de dépense important chez nous, particulièrement pour le secteur industriel qui représente 52 % de l'énergie consommée en Pays vitryat, contre 31 % pour le reste de la France. Il y a un vivier

d'économies d'énergie très important, c'est pourquoi nous avons engagé, en partenariat avec EDF, un diagnostic énergétique sur tout le territoire pour avoir une idée précise de l'ensemble des consommations. Nous avons constaté que, pour les ménages comme pour les industriels, le poste de dépense énergétique était le plus important.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte :
communauté de communes
Vitry, Champagne et Der

35 communes et mairie de Vitry-le-François

25510 habitants

Département : Marne

Quels sont vos projets issus de ce diagnostic ?

Nous avons comme ambition de baisser de 20 % la facture des ménages et les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, nous avons élaboré 33 projets autour de plusieurs fils conducteurs : la baisse des consommations, l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles locales, la création d'emplois, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous cherchons à optimiser nos réseaux de chaleur, à améliorer les processus industriels et à développer les énergies renouvelables. Par exemple, très concrètement, nous avons étendu notre réseau de chaleur biomasse au centre aquatique. Désormais, aucune énergie fossile ne sera utilisée pour le chauffage de cet équipement. Mais nous avons aussi des projets de méthanisation et de micro-hydraulique. Enfin, il faut savoir que notre territoire, avec l'éolien, est fortement producteur d'électricité avec une capacité de 365 GWh qui va être doublée d'ici 2020.

Que vous apporte le label Territoire à énergie positive ?

C'est un levier formidable pour l'action. Le développement durable offre des perspectives d'emploi et d'activité. Le secteur est très porteur. Nous avons des filières de formation Transition énergétique pour former des jeunes aux métiers de l'industrie et des services. Le Pays vitryat est le plus gros bassin industriel de la Marne et, pour éviter l'érosion des activités, la transition énergétique est une opportunité.

52 % de l'énergie consommée en pays vitryat l'est par l'industrie.

UNE EXPÉRIMENTATION AVEC EDF

Vitry-Champagne et Der a signé en 2014 un accord avec EDF pour l'étude et la mise en place d'un système énergétique décentralisé. Une expérimentation originale permettant à un territoire d'ajuster au mieux sa consommation

d'énergie, d'en réduire le coût pour les particuliers, mais aussi pour les entreprises d'entamer concrètement le processus menant à la transition énergétique.



Malaunay

LE PETIT POUCKET DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

MALAUNAY, AUTREFOIS VILLE INDUSTRIELLE, EST À LA FOIS RURALE ET URBAINE. LA COMMUNE TIENT À ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET A ENGAGÉ DEPUIS PRESQUE DIX ANS UNE POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT OPÉRATIONNELLE ET STRATÉGIQUE, APPUYÉE PAR CIT'ERGIE.

Elle souhaite approfondir sa politique en visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 et renforcer la résilience du territoire et de ses habitants. L'enjeu est aussi de montrer qu'une petite commune peut fédérer, mobiliser, innover et faire modèle pour ceux qui doutent de leur capacité à agir.

ACTIONS PHARES PROPOSÉES PAR LA VILLE

Malaunay a été la première commune de Seine-Maritime reconnue Cap Cit'ergie

en juin 2013. La rénovation, en 2014, du gymnase Nicolas Batum est un exemple de réhabilitation responsable du fait de sa sobriété énergétique. Aujourd'hui, l'équipement consomme 62 % d'énergie en moins à la suite de sa réhabilitation.

La mise en œuvre d'un partenariat étroit avec les bailleurs sociaux a permis la construction de 40 logements à énergie positive avec Logéal et ERDF.

Dans le cadre du partenariat avec ERDF, les locataires participeront aux phases de

test du futur espace numérique de mise à disposition des données de consommation Linky, contribuant au développement des réseaux intelligents. 30 logements à énergie positive, 200 % ENR, seront construits par Habitat 76.

La construction d'une chaufferie biomasse permettra d'alimenter en chaleur renouvelable un groupe scolaire, un espace socio-culturel et la piscine municipale. Elle permettra d'ici 2017 d'éviter 322 teqCO₂/an et contribuera à l'autonomie énergétique de la ville.

LES ACTIONS À VENIR

- > Rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire Miannay, installation de panneaux solaires photovoltaïques pour autoconsommation et basculement de l'éclairage en LED.
- > Étude de potentiel pour l'installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toitures publiques et installation de panneaux sur le toit de l'église pour autoconsommation.
- > Acquisition d'une caméra thermique et formation du personnel pour mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique.
- > Création d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte.
- > Équipements pour éliminer l'utilisation de phytosanitaires et permettre une gestion raisonnée des espaces verts.
- > Plantation d'arbres, arbustes ou plantes aquatiques purificatrices d'eau.
- > Achat de véhicules électriques et de véhicules GNV pour la collectivité.
- > Fournitures de sacs imprimés ou de paniers aux commerçants en substitution des sacs plastique.

Ils en parlent...

Guillaume Coutey, maire de Malaunay

Malaunay fait figure de petit Poucet aux côtés des autres lauréats avec ses 6000 habitants. Mais grâce à la signature de la convention, nous allons pouvoir financer 10 actions. Nous allons rénover un groupe scolaire en y installant des

panneaux photovoltaïques afin de couvrir 75 % des besoins énergétiques de l'école, et remplacer l'éclairage dans les salles de classe par des ampoules LED. Nous comptons aussi accompagner les commerçants afin d'aboutir à la suppression des sacs plastique.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte :
commune de Malaunay

6 000 habitants

Département :
Seine-Maritime

62 % c'est la réduction de consommation d'énergie du gymnase grâce à la réhabilitation.



Bordeaux

AU CHU, ON SOIGNE AUSSI L'ADDICTION À LA VOITURE

FAIRE RECULER SIGNIFICATIVEMENT L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE POUR LES TRAJETS QUOTIDIENS DE SES 14 000 AGENTS, C'EST LE PARI RÉUSSI DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) DE BORDEAUX.

Avant le lancement du plan de déplacements du CHU en 2009, la voiture était le mode de déplacement le plus utilisé (par 71 % des agents), alors que plus de 70 % du personnel réside dans la communauté urbaine de Bordeaux, bien desservie par les transports publics. Une collaboration permanente avec la société Kéolis, qui exploite le réseau de transports en commun TBC, a permis au CHU de bénéficier d'adaptations d'horaires et de modifications d'itinéraires de bus et tramway pour la bonne desserte de ses sites. Ainsi, une extension de la ligne B du tramway sur les

sites de Haut-Lévêque et Xavier-Arnoz est prévue en juin 2015. De même, le stationnement est autorisé dans les parcs-relais la nuit pour les salariés du CHU, afin de leur permettre d'emprunter les transports en commun malgré les horaires décalés. Côté tarifs, le CHU dispose pour ses agents de tarifs préférentiels négociés avec TBC.

LE VÉLO ROI

Autre axe important de ce plan d'action : l'encouragement à l'usage du vélo, grâce à l'installation de 186 arceaux vélo sur les

différents sites du CHU et à un accompagnement des cyclistes pour la sécurité et la bonne conduite à vélo. Pour les déplacements professionnels entre les sites et bâtiments du CHU, la flotte de vélos de service s'accroît chaque année, avec notamment la mise à disposition de vélos à assistance électrique. Quant à la voiture, elle se doit d'être partagée : l'auto-partage est favorisé grâce à des tarifs réduits sur les abonnements à Citiz (voitures en libre-service), ainsi que le covoiturage via le site moijecovoiture.fr.

UN CONSEIL EN MOBILITÉ

Depuis 2011, une conseillère en mobilité assure l'animation du plan de déplacements et, depuis cette année, un conseil personnalisé en déplacement auprès des agents du CHU. Cécile Saez, conseillère en mobilité : « Dès lors qu'une personne est disposée à changer ses habitudes de déplacement domicile-travail, l'accompagnement est essentiel pour l'informer sur toutes les options offertes. On prend en compte la dimension économique et les contraintes personnelles, comme les horaires décalés. Les nouveaux agents et ceux qui changent d'affectation sont plus particulièrement ciblés ».

UN BILAN TRÈS POSITIF

Après cinq ans de mise en œuvre du plan de déplacement, la part des agents utilisant la voiture individuelle est descendue à moins de 50%. Une part croissante du personnel a recours aux transports en commun ou au vélo pour venir travailler, même si de grandes disparités subsistent entre les différents sites selon leur situation géographique, centrale ou périphérique.

Le plan de déplacement du CHU de Bordeaux reçoit le soutien de la Bordeaux métropole, qui fait partie des 212 lauréats de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte :
communauté urbaine de Bordeaux

28 communes

74 000 habitants

Département : Gironde

Moins de **50 %** des agents utilisent la voiture individuelle pour aller travailler.



Roissy

RÉFLÉCHIR À UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

À ROISSY, IL Y A EU UN DÉCLIC EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT. LA CA ROISSY PORTE DE FRANCE S'EST ASSOCIÉE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE FRANCE POUR DÉVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

« À Roissy, le développement économique a toujours été l'axe prioritaire mais, petit à petit, les élus sont devenus plus attentifs aux enjeux écologiques, alertés notamment par un certain nombre d'épisodes climatiques : tempêtes, épisodes neigeux importants, grêlons au printemps... », explique Roger Levecque, directeur du développement durable de la CA de Roissy Porte de France. Un plan climat énergie territorial a été initié dès 2012. Fin 2014, la

CA a remporté l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte en s'associant à l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France.

AMPOULES LED POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ZAC

« Les enjeux développement durable font leur chemin », ajoute Roger Levecque. Et les idées foisonnent. Dès l'automne, l'éclairage intérieur des bâtiments com-

munautaires va être amélioré et des ampoules LED assureront l'éclairage public de la zone d'activités du Moulin de Roissy. La rénovation énergétique des édifices communautaires est aussi projetée.

PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE

Le deuxième enjeu est la mobilité durable. « Nous avons commencé à rencontrer les maires des 19 communes afin de mettre en place un pool de véhicules des collectivités en autopartage », explique Roger Levecque. De sensibles économies peuvent être mises en place et le système pourrait s'ouvrir aux habitants le week end. L'ambition serait aussi que l'autopartage soit mis en service par les entreprises présentes sur le territoire pour leurs salariés. Parallèlement, la CA a répondu à l'appel d'offres de l'Ademe pour installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire. Enfin, c'est aussi par les airs, mais pas en avion, que Roissy entend être plus durable : en installant un téléphérique entre Goussainville et la plate-forme aéroportuaire dans les années à venir.

« UN PLUS POUR TOUT LE MONDE »

La fusion entre la CA Roissy Porte de France et l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, en janvier 2016, va donner une nouvelle envergure à tous ces chantiers. « Dans notre dossier TEPCV, nous avons pu être cohérents à l'échelle de tout le territoire en incluant la Seine-et-Marne et l'Oise. La machine est lancée et si, en plus, nos projets se révèlent créateurs d'emplois, la signature de la convention se révélera un plus pour tout le monde », se réjouit Roger Levecque.

Ils en parlent...

Patrick Renaud, président de la CA Roissy Porte de France

Nous sommes enchantés d'avoir été retenus dans le cadre de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte, car Roissy est surtout

connu pour son kérosène et son nœud routier alors que nous faisons beaucoup pour l'environnement. Nous ne voulons plus que Roissy soit uniquement associé à l'aéroport.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoires à énergie positive pour la croissance verte : communauté d'agglomération Roissy Porte de France

86 000 habitants

19 communes

et établissement public d'aménagement de la Plaine de France

650 000 habitants dans le Grand Roissy

Département : Val-d'Oise

Réduire de **30 %** la flotte de véhicules des collectivités grâce à l'autopartage



14

THANN-CERNAY

Thann-Cernay

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

À THANN-CERNAY, APRÈS L'ABANDON DU PROJET D'INCINÉRATEUR EN 2006, UNE NOUVELLE POLITIQUE DES DÉCHETS A ÉTÉ ÉLABORÉE, MOINS POLLUANTE ET PLUS ÉCONOMIQUE.

« Non à l'incinérateur d'Aspach-le-Haut. » C'est sur ce mot d'ordre que la population du pays de Thur Doller, dans le Haut-Rhin, s'est mobilisée il y a 15 ans. « Le projet industriel de troisième incinérateur était surdimensionné. Nous sommes frontaliers de la Suisse et de l'Allemagne, nous sommes allés voir comment faisaient nos voisins pour réduire les ordures ménagères », explique Michel Knoerr, président du syndicat mixte Thann-Cernay. Grâce au dynamisme de l'association Acces (Actions citoyennes pour une consommation écologique et solidaire) et à une forte mobilisation citoyenne, le projet d'incinérateur est abandonné dès 2006. Une réflexion est alors menée sur les déchets afin qu'un

volume d'ordures plus faible se retrouve dans les incinérateurs. « Aujourd'hui, se félicite Michel Knoerr, les incinérateurs ont des vides de four ». En somme, ils ne tournent pas à plein régime. Moins de déchets, moins de frais.

PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Pour parvenir à réduire les ordures générées par les habitants, un véritable audit des pratiques des habitants a été réalisé. Et, à partir de 2007, une redevance incitative a commencé à être mise en place. « Nous appliquons le principe du pollueur-payeur : plus le volume estimé des déchets est faible, plus le bac fourni est petit, et plus le prix payé est bas »,

explique Michel Knoerr. Et cela marche. En 2009, les habitants jetaient en moyenne 221 kg d'ordures ménagères résiduelles chaque année. Un chiffre tombé, en 2014, à 96 kg.

COMPOST REVENDU AUX AGRICULTEURS

En 2010, le syndicat mixte de Thann-Cernay a ajouté un bac destiné aux biodéchets, c'est-à-dire aux restes de repas, poissons, viandes, aux cartons souillés, etc. La réduction des ordures destinées à l'incinération a été immédiate : en 2010, les 221 kg en moyenne ont été réduits à 133 kg. Les biodéchets, eux, ont pesé dès la première année 45 kg. « Plus on affine les consignes de tri, mieux les habitants trient », dit Michel Knoerr. Le compost, industriel obtenu est revendu aux agriculteurs ou même aux particuliers à un tarif avantageux. Un bel exemple d'économie circulaire.

Autre piste importante, les consignes de tri des emballages se sont affinées dès 2012. Le territoire du syndicat mixte de Thann-Cernay fait partie d'un programme pilote proposé par Éco-emballages, qui permet aux habitants de placer dans le sac jaune tous les emballages, y compris les films plastiques souples, mais aussi les barquettes. Le poids des sacs jaunes s'alourdit un peu plus chaque année grâce à cette mesure.

SIX AMBASSADEURS DU TRI

« Nous avons de bons résultats, mais nous pensons pouvoir aller bien plus loin. La population est en attente », explique Guy Staedelin, vice-président, en charge du plan climat au syndicat mixte du pays Thur-Doller. Une brigade de six ambassadeurs du tri seniors vient d'être formée. Trois hommes et trois femmes, anciennement chômeurs en fin de droit, vont pendant six mois aller, 20 heures par semaine, à la rencontre des habitants des immeubles pour les sensibiliser aux consignes de tri. La politique de réduction des déchets s'accompagne ainsi de créations d'emplois.

Thann-Cernay fait partie des 58 premiers lauréats de l'appel à projets Territoire zéro déchet, zéro gaspillage. Le territoire s'est engagé, entre autres, sur la valorisation des déchets des activités

économiques et du BTP, la prévention des déchets auprès des ménages, des entreprises, des collectivités, le recours à un approvisionnement responsable et une consommation durable...

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte :

Pays des Vallées de la Thur et Doller

49 communes

67 000 habitants

Département : Haut-Rhin

96 kg d'ordures ménagères par habitant en 2014 (contre 221 kg en 2009)

15





16

FRUGES

Fruges

DES EMPLOIS ET DES SERVICES GRÂCE AUX ÉOLIENNES

COMMENT IMAGINER QUE 70 ÉOLIENNES PUISSENT APPORTER À UN TERRITOIRE UNE CRÈCHE, UNE MAISON DES JEUNES, UN CENTRE DE SANTÉ, DES SERVICES ET DES EMPLOIS... C'EST LE PARI RÉUSSI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES.

Trois questions à...

Jean-Jacques Hilmoine, président de la communauté de communes du canton de Fruges

Quel est le projet transition énergétique de votre territoire ?

L'idée de départ était d'utiliser le développement des énergies renouvelables pour construire un projet de territoire. En 2007, 70 éoliennes sont entrées en ser-

vice, c'est la première centrale éolienne de France. L'énergie produite correspond à l'électricité d'une ville comme Strasbourg. 40 emplois directs ont été créés grâce à cette centrale et 70 pour les services que nous avons développés ensuite.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoires à énergie positive pour la croissance verte :

communauté de communes du canton de Fruges

25 communes

7 050 habitants

et commune de Fressin

536 habitants

Département : Pas-de-Calais

Quel a été le bénéfice pour les habitants ?

Le projet était d'apporter du bien-être et des services aux habitants. Grâce aux taxes liées à l'exploitation des éoliennes, nous avons construit une crèche, une salle polyvalente intergénérationnelle, une maison des jeunes, un centre pluridisciplinaire de santé. Le centre de loisirs est quasiment gratuit pour les habitants de la communauté de communes. Notre idée était d'offrir un ensemble de services, de la naissance à la fin de vie. Les projets ont coûté 25 millions d'euros, entièrement financés par les recettes provenant de l'activité économique et en particulier du parc éolien, avec des taux d'imposition inchangés pour les habitants.

Quels sont les projets à venir ?

Le parc éolien va s'agrandir de 28 éoliennes supplémentaires. Cette fois, nous ne nous contenterons pas de toucher les taxes liées à leur exploitation, nous souhaitons acquérir des éoliennes. Nous avons bien d'autres projets comme la méthanisation, l'achat d'un véhicule électrique, la réalisation et le financement d'audits énergétiques pour les bâtiments... C'est un projet global. L'aménagement du territoire est une passion pour moi, je l'ai mise au service du développement durable.

25 M€ : coût des équipements municipaux, en grande partie financés grâce aux taxes sur l'exploitation des éoliennes.

17

AUTRES ACTIONS CONCRÈTES

- > Le financement de 50 audits énergétiques et environnementaux chez les propriétaires occupants
- > Un audit énergétique sur les bâtiments publics
- > La modernisation de l'éclairage public au niveau d'une zone d'activité,
- > L'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire
- > La distribution de composteurs chez les particuliers
- > La création de plateformes de déchets verts réparties sur l'ensemble du territoire
- > La mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments intercommunaux
- > La création et l'aménagement d'aires de covoiturage
- > L'achat d'une balayeuse équipée d'une brosse de désherbage adaptée pour éviter l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics
- > La sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'activités périscolaires



Cap Nord Martinique

MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES DISPONIBLES

POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP NORD MARTINIQUE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ DE VALORISER LES RICHESSES NATURELLES ET HUMAINES DE CE TERRITOIRE AGRICOLE, TOUT EN LUI OFFRANT UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ DE RÉACTION FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES QUI PEUVENT AFFECTER LA ZONE CARAÏBE.

Dès 2012, les communes du nord de la Martinique se sont saisies du plan climat énergie comme d'un outil de développement territorial durable global, notamment social, en confiant à de jeunes Martiniquais demandeurs d'emploi diplômés la réalisation d'un bilan carbone, première étape pour l'élaboration d'un document de planification pour le territoire. Un territoire dont « le potentiel des énergies renouvelables exploitables [...] est supérieur aux besoins actuels » selon Jean-Frantz Cauver,

premier vice-président de Cap Nord, qui comprend, outre l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et les énergies marines.

DES PROJETS DANS L'AGRICULTURE, LE TOURISME, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Forte de ce constat, Cap Nord Martinique a mis sur pied sa stratégie de transition énergétique « La collectivité se doit d'être exemplaire. C'est dans cette optique que

nous envisageons la responsabilité sociétale de notre organisation comme levier du changement et allons amorcer des changements d'organisation interne », souligne Jean-Frantz Cauver. Sur le territoire, des projets pilotes se déploieront dans plusieurs communes, dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des énergies renouvelables, des transports, de l'aménagement du territoire.

PLATE-FORME SMART NORD, UN RÉSEAU INTELLIGENT

Un projet phare à l'échelle intercommunale vise à assurer l'autonomie énergétique et opérationnelle des bâtiments publics en cas de catastrophe (cyclone, tremblement de terre...). « Le projet Smart Nord est un réseau intelligent – ou smart grid – des postes de commandement en cas de crise. Cinq bâtiments répartis sur les façades est et ouest et à l'intérieur des terres seront autonomes, interconnectés et équipés d'outils de visualisation, de communication et de projection pour organiser les secours et opérations » explique Jean-Frantz Cauver. L'énergie solaire et l'éolien devraient couvrir les besoins énergétiques de la plate-forme Smart Nord, dont la réalisation doit être achevée d'ici 2017, avec en perspective l'introduction d'une partie de la production d'énergie thermique des mers.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte : communauté d'agglomération Cap Nord Martinique

18 communes

110 500 habitants

Département : Martinique

5 bâtiments communautaires autonomes énergétiquement et interconnectés.

LES PROJETS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Outre le pilotage du projet Smart Nord, Cap Nord Martinique soutient les projets d'acteurs locaux dans les différents secteurs de la transition énergétique.

Quelques exemples :

- > la décarbonisation de la flotte de véhicules du Prêcheur : pour ses véhicules municipaux la commune du Prêcheur a fait le choix de technologies 100 % électriques se rechargeant sur une installation de production solaire photovoltaïque ;
- > le cabotage à énergie solaire sur la côte Caraïbe : afin de désengorger les principaux axes routiers saturés

et d'atténuer les nuisances liées au trafic automobile dans les petites communes littorales, Cap Nord souhaite développer, sur la côte ouest, un service de cabotage maritime fonctionnant à l'énergie solaire pour le transport de personnes et le transport de matériaux de construction issus des carrières de l'île ;

- > le développement de zones d'activités à impact environnemental positif : ces zones seront choisies dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt en prenant en compte les engagements en matière d'économie circulaire.



20

BESANÇON

Besançon

PAS D'EAUX DE PLUIE DANS LES TUYAUX !

POUR SON PROJET D'ÉCOQUARTIER, BESANÇON A CHOISI DE GÉRER LES EAUX PLUVIALES DE FAÇON ALTERNATIVE : AUCUNE EAU DE PLUIE NE SERA REJETÉE DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE.

Zéro rejet d'eaux pluviales dans les tuyaux, l'ambition de la ville de Besançon est réaffirmée par Michaël Obin, chargé à la mairie de l'opération sur le site de l'ancienne caserne Vauban. Le projet est ambitieux : il s'agit de construire sur ce terrain de 7 hectares, un écoquartier comprenant 800 logements, 2000 m² de commerces et 2500 m² de bureaux. Les travaux d'aménagement vont commencer au deuxième semestre 2015 et les premiers occupants sont attendus en 2017. Une attention toute particulière a été portée au développement

durable : les bâtiments seront à basse consommation énergétique. Mais surtout, comme le souligne Michaël Obin, « nous allons mettre en place un éventail de solutions alternatives afin de tendre vers l'objectif Zéro rejet dans le réseau en prenant comme référence une pluie centennale, c'est-à-dire la plus importante pluie des cents dernières années. L'ensemble des voies et des espaces verts seront ainsi sollicités en vue de stocker et d'infiltrer les eaux pluviales ».

PAS D'EAUX PLUVIALES DANS LA STATION D'ÉPURATION DE BESANÇON

Pour cela, l'aménageur du site, CMC-CIC immobilier, a chargé un bureau technique, Lollier ingénierie, de dresser les plans destinés à accompagner le cheminement des eaux pluviales. « Nous avons effectué des calculs de coefficients de perméabilité des sols et nous envisageons la création de deux ou trois bassins le long du jardin public destinés à accueillir les eaux pluviales », explique Samuel Lollier, directeur du bureau d'études. Autre point important, les pierres des bâtiments démontés serviront au prochain chantier. « Nous allons mettre en place des chaussées qui contiennent du vide, en créant une structure réservoir sous le corps de chaussée. Nous pensons réutiliser les pierres de la caserne après les avoir concassées », ajoute le dirigeant de Lollier ingénierie. Le projet doit donc permettre d'éviter tout traitement des eaux pluviales dans la station d'épuration de la ville. Besançon prend ainsi une longueur d'avance sur le front du changement climatique : l'eau, non engloutie par les tuyaux, permet de lutter contre la chaleur en été et de recharger les nappes phréatiques.

L'ÉCOQUARTIER VAUBAN EN CHIFFRES

- > Terrain à aménager : 7 hectares
- > Coût de l'opération de désimperméabilisation des sols estimé à 350 000 euros, financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte : communauté d'agglomération du Grand Besançon

58 communes

177 534 habitants

Département : Doubs

800 logements,
2000m² de commerces,
2500m² de bureaux.



22

CASTELNAUDARY

Castelnaudary

DE L'HABITAT SOCIAL POSITIF ET PAS CHER

LE DÉFI EST DE TAILLE, MAIS CASTELNAUDARY L'A RELEVÉ SANS SOURCILLER : CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE POUR LE COMPTE D'UN BAILLEUR SOCIAL. EN BREF, ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE, MAIS AUSSI EN INVESTISSEMENTS.

Trois acteurs – la municipalité de Castelnaudary, l'entreprise Terreal et le principal bailleur social de l'Aude, Habitat audois, se sont associés et ont fait sortir de terre deux villas à énergie positive dans l'écoquartier des Vallons du Griffoul.

Sur le toit, des tuiles sous lesquelles est dissimulé un long capteur métallique permettant de récupérer la chaleur et, plus en contrebas, des panneaux photovoltaïques. Un poêle unique à bois qui chauffe l'ensemble de la maison. Aux murs, des briques monolithes de 2,80 m de hauteur et 60 cm de large contenant un isolant. La possi-

bilité de suivre sur internet en direct sa consommation d'eau, la température des différentes pièces de la maison et même leur taux en CO₂. Est-ce là le portrait d'une maison futuriste acquise à grands frais par un millionnaire écolo ? Non. C'est un logement social né de trois volontés combinées : celles d'Habitat Audois, de Terreal, une entreprise de construction de briques et de tuiles qui a élargi son offre et s'intéresse désormais à toute l'enveloppe du bâtiment, et de la municipalité de Castelnaudary. L'Ademe et la région Languedoc-Roussillon ont aussi participé à l'aventure.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte :
communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois

43 communes

26 535 habitants

Département : Aude

DES BRIQUES EMBOÎTÉES COMME DES LEGOS

« L'idée était de montrer qu'il était possible de bâtir des maisons à énergie positive dans des coûts maîtrisés », affirme Evelyne Guilhem, adjointe au maire de Castelnaudary en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture. En décembre 2013, deux maisons individuelles, l'une de trois, l'autre de quatre pièces, accueillent leurs premiers locataires. « Les performances de ces deux maisons vont au-delà de la réglementation RT2012 : elles consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent », explique Éric Weiland. De fait, Habitat audois revend l'électricité créée par ses panneaux photovoltaïques au réseau ERDF. La plus petite a été édifée à base de petites briques collées entre elles, auxquelles un isolant est intégré. La plus grande bénéficie d'une innovation : elle est constituée d'immenses briques isolantes qui s'emboîtent les unes aux autres, tels des Legos. Les logements sont chauffés à l'aide de granulés de bois. L'une des deux maisons dispose d'un chauffe-eau thermodynamique qui fonctionne grâce au capteur Lahe-Roof situé sous les tuiles. La deuxième villa a un chauffe-eau solaire. « Les deux systèmes sont très performants puisqu'on divise par cinq le coût par rapport à un cumulus électrique », ajoute Éric Weiland.

UN BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF

Au bout de quinze trimestres, le bilan de ces maisons, régulièrement évaluées, est plus que satisfaisant. « Les maisons sont très bien isolées. Elles respirent mais ne fuient pas, même si la consommation de chauffage est supérieure à nos attentes », reprend Éric Weiland. Au cours des trois mois d'hiver, les locataires payent 2 euros par jour. Les occupants peuvent même rectifier leur consommation énergétique grâce au système de supervision accessible par internet et mis au point par la société Pyrescom ! Le message est clair : « Créer des logements à énergie positive n'est ni coûteux, ni réservé à une élite ».

Bilan énergétique des maisons Habitat social positif en 2014 :

- > Le chauffage au bois coûte 2 euros par jour au cours des trois mois d'hiver.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau thermodynamique : moins de 10 euros par mois.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau solaire : moins de 5 euros par mois.

1100 euros/m² : coût de fabrication du T3 en bâtiment à énergie positive, soit le même prix qu'un logement social standard.



24

BREST

Brest

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

LIBELLULES, MÉSANGES, MAIS AUSSI NOTONECTES OU HYDROMÈTRES... POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU FORESTOU ET CÉLESTIN FREINET À BREST, CES NOMS PARFOIS BIZARRES NE SONT PAS QUE DES LÉGENDES DE LIVRES D'IMAGES. DANS CES ÉCO-ÉCOLES, LA BIODIVERSITÉ N'EST JAMAIS LOIN DES SALLES DE CLASSE OU DES COURS DE RÉCRÉATION.

Sous l'impulsion d'équipes éducatives motivées et soutenues par les parents d'élèves, les enfants des écoles brestoises du Forestou et Célestin Freinet apprennent les écogestes et découvrent la flore et la faune qui les entourent... en premier lieu dans l'enceinte de l'école !

FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

Dans chacune d'elles, outre la pratique active du tri sélectif, les classes de maternelle et de primaire cultivent un potager et compostent les déchets végétaux du jardin et de la cantine. L'installation de nichoirs pour les insectes et les oiseaux a permis

d'attirer des espèces animales directement observables par les enfants. « Le jardin offre de nombreux apprentissages, en sciences, par exemple avec la germination des plantes ou le compost, mais aussi en calcul et en français » souligne Céline Rozec, directrice de l'école du Forest. Des sorties sont l'occasion d'étudier les sujets environnementaux à plus grande échelle, comme la gestion des déchets avec la visite d'un incinérateur, ou les menaces sur la biodiversité. « À l'Océanopolis de Brest, les élèves ont été sensibilisés à la préservation des requins pélerins, au Conservatoire botanique national, ils ont découvert des

espèces végétales rares et menacées. » Fin juin, l'école a organisé son Forestival sur le thème de la biodiversité, avec la présentation aux familles et aux habitants du quartier d'une exposition, une dégustation des produits du potager et la participation d'intervenants extérieurs pour des explications sur le compostage ou les espèces végétales invasives. « Notre prochain grand projet, c'est la création d'une salle de la biodiversité au sein de l'école, explique Céline Rozec. Elle regrouperait nos semis et nos élevages : fourmillière et aquarium d'eau de mer. Ce lieu sera ouvert au public, notamment aux associations avec lesquelles nous travaillons ».

MARE PÉDAGOGIQUE

À l'école Célestin Freinet, l'existence d'une zone humide négligée à proximité immédiate de l'école a été le point de départ d'un projet d'envergure, mené en collaboration avec l'association Bretagne vivante. « Nous avons d'abord réalisé un diagnostic de la biodiversité dans et autour de la mare : hormis les sangsues qui étaient là en abondance, la biodiversité était en cours d'extinction, raconte Gilles Calvarin, directeur de l'école. Nous avons mis sur pied un plan d'actions avec les élèves, pour réhabiliter la mare ». Au programme de ce chantier conduit pendant l'hiver 2013-2014, et auquel ont participé toutes les classes : vider la mare, prélever les espèces animales et végétales présentes pour les préserver le temps du curage, les réintroduire dans leur nouvel environnement. « Nous avons fait de ce lieu une mare pédagogique. On peut aujourd'hui y observer des tritons, libellules, et des insectes aquatiques tels que notonectes et hydromètres » indique M. Calvarin. Un sentier d'interprétation avec des panneaux explicatifs a été aménagé autour de la mare, avec le soutien de l'association de parents d'élèves. Les enfants de l'institut médico-éducatif de Brest y viennent parfois en visite. « La mare crée du lien entre les enfants au-delà de leurs différences », estime le directeur de l'école. À partir de cette expérience, l'école pourrait travailler prochainement sur le thème des tramse verte et bleue dans le cadre du projet éducatif local.

Le travail de ces deux écoles sur le thème de la biodiversité leur a valu d'obtenir le label Éco-École, label international d'éducation au développement durable.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte : communauté d'agglomération Brest métropole

8 communes

215 000 habitants

Département : Finistère

13 classes,
330 élèves sensibilisés
à la biodiversité.



26

ANGOULÊME

Grand Angoulême

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

Trois questions à...

Boris Le Jolly, chargé de mission plan climat au Grand Angoulême

Depuis quand le Grand Angoulême est-il engagé en faveur du climat ?

Dès 2004, nous avons souhaité lancer un agenda 21 et finalement choisi de suivre la démarche Initiatives climat lancée par la région Poitou-Charentes. En 2007, le premier contrat local initiative climat (CLIC) a permis de mobiliser des acteurs très différents autour du climat : communes, entreprises, associations, centres sociaux... 91 partenaires au total. Nous avons fait face à un véritable engouement. Les entreprises les plus consommatrices d'énergie, comme les cimenteries Lafarge ou les papetiers, ont pris part au processus. Des audits énergétiques ont été réalisés par les communes, des

outils de sensibilisation ont été proposés aux citoyens.

Après cette phase de sensibilisation à l'enjeu du climat, quels types d'actions concrètes avez-vous mis en place ?

En 2011, nous avons signé un deuxième CLIC, plus opérationnel. 53 partenaires nous ont suivis dans cette démarche. Nous offrons des conseils en énergie, mais aussi en mobilité. Par exemple, nous développons des plans de déplacement d'entreprises : une première convention a été signée avec le groupe La Poste. Nous avons lancé la démarche Cit'ergie pour réduire la facture énergétique des bâtiments patrimoniaux. Au complexe Nautilus, qui comprend une

piscine et une patinoire, de sensibles économies d'énergie ont été réalisées, grâce à la récupération de calories sur les fumées des chaufferies. Sur les stations d'épuration, nous changeons les moteurs les plus consommateurs, installons des variateurs de vitesse. Dernièrement, nous avons fait poser une sonde qui détecte le niveau de pollution exact des eaux usées afin d'adapter le niveau d'aération des bassins d'épuration.

Vous êtes lauréat du label Territoires à énergie positive. Quels projets allez-vous pouvoir mettre en place grâce à cette aide ?

La labellisation Territoire à énergie positive récompense le travail passé et va nous permettre d'amplifier nos actions en faveur de la transition énergétique tout en développant l'emploi. Nous souhaitons, par exemple, développer une filière autour de l'hydrogène pour stocker l'énergie électrique. Toutes ces actions s'intégreront dans la dynamique du plan climat et nous permettront de recevoir la labellisation Cit'énergie dans les prochaines années.

Ils en parlent...

Elodie Charrière, 38 ans, habitant à Ruelle-sur-Touvre, mère de deux filles de 9 et 11 ans, capitaine de l'équipe Watt's Girls qui a relevé le défi des Familles à énergie positive entre décembre 2013 et mai 2014

J'ai appris qu'un tel défi existait en lisant un panneau publicitaire, mais aussi à travers des plaquettes au bureau puisque je travaille dans un centre d'action sociale. J'ai aimé cette notion de défi et l'écologie et les économies d'énergie étaient des sujets qui m'intéressaient. J'ai convaincu cinq de mes collègues et nous avons créé les Watt's Girls. Il a fallu mesurer nos consommations électriques, adopter des

écogestes. Chez moi, le plus dur a été de diminuer le temps passé sous la douche par mes filles. Nous avons aussi étendu ce défi. Nous avons cherché à réduire la production de déchets : j'ai acheté des produits moins emballés, collé un autocollant Stop Pub sur ma boîte aux lettres, fait du compost dans mon jardin... Et j'ai même tenté de diminuer l'énergie dépensée dans les transports en adoptant une conduite plus écologique. En tout, mes consommations en énergie ont baissé de près de 12 % et je me suis même acheté un vélo électrique. Ce défi m'a donné envie d'aller plus loin : j'aimerais maintenant effectuer des travaux d'isolation dans ma maison.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte :

communauté d'agglomération du Grand Angoulême

16 communes

105 421 habitants

Département : Charente

Moins 12 % de consommation énergétique pour une famille engagée dans le défi Famille à énergie positive.

FÉLICITATIONS AUX 212 TERRITOIRES À ÉNERGIE

Pays du **Val d'Adour**

- Agglopolys et ville de **Blois** • Union des CC **Sud de l'Aisne** • CA **Pays ajaccien** • Pays de l'**Albigeois** et des **bastides** • CU **Alençon** • **Alès** agglomération • Département des **Hautes-Alpes** • Pays **Alsace du nord** • CC **Pays haut val d'Alzette** • Amiens métropole • CA **Grand Angoulême** • CU **Arras** • **Cap Atlantique** • Département de l'**Aude** • **Aulnay-sous-Bois** et **Sevran** • **Grand Avignon** • Conseil des Élus du **Pays basque** • CA **Nord Basse-Terre** • CA **Bastia** • CA **Beaune, côte et sud** • Le **Bergeracois** • CC **Berry grand sud** • **Grand Besançon** • CA **Bethune, Bruay, Noeux et environs** • CA **Béziers Méditerranée** • CC **Bligny-sur-Ouche** • CU **Bordeaux** • CA **Boulonnais** et PNR des **Caps et marais d'Opale** • PNR de la **Brenne** • **Brest** métropole • Pays du **Centre Ouest Bretagne** • Pays du **Grand Briançonnais** et PNR du **Queyras** • CA **Bassin de Brive** • **Caen** **Normandie** métropole • Pays du **Cambrésis** • Ville de **Cannes** • CC **Castelnaudary** **Lauragais audois** •

PNR des **Grands Causses**

- CC **Caux Vallée de Seine** • Pays du **Chalonnais** • CC **Sud Côte chalonnaise** • **Chambéry** métropole, CA **Annecy** et PNR du **Massif des Bauges** • Pays de **Châteaubriant** • CC pays de **Château-Gontier** • CA **Pays châtelleraudais** • CU **Cherbourg** • **Clermont** communauté • CC **Clunisois** • Agglomération de la région de **Compiègne** • CC **Crêtes préardennaises** • **Créteil** • Pays de la **Déodatie** • CA **Dieppe-maritime** • **Grand-Dijon** • **Grand Douaisis** • Pays des **Portes du Haut-Doubs** • Pays **Doubs central** • CC région de **Doué-la-Fontaine** • CA pays de **Dreux** • CC **Val de Drôme** et du pays de **Saillans** • CU **Dunkerque** • Pays **Durance Provence** • Pays du **Haut Entre-deux-Mers** • CA **Épinal** • Département de l'**Eure** • CA **Évry Centre Essonne** • CC canton de **Fauquembergues** • CA **Forbach Porte de France** • CC canton de **Fruges** • Syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la **vallée de Galeizon** • Pays **Portes de Gascogne** •

PNR du **Gâtinais français**

- Département du **Gers** • Pays de la **Haute-Gironde** • Pays **graylois** • **Grenoble-Alpes** métropole • Pays du **Sud Grésivaudan** • CA **Grand Guéret** • CA **Havraise** • CA **Hénin-Carvin** • CC pays des **Herbiers** • CC **Val d'Ille** • Pays **vendômois** • CA **Porte de l'Isère** • Pays de **L'Isle-en-Périgord** • Département du **Jura** • PNR du **Haut-Jura** • CC **Jura nord** • CC **Vallée de Kaysersberg** • CC **La Haute-Lande** • CC **Landes d'Armagnac** et **Le Marsan** agglomération • CA **Libournais** • PNR du **Haut Languedoc** • Pays **Haut Languedoc et vignobles** • **Laval** agglomération • **Le Mans** métropole • Métropole européenne de **Lille** • **Limoges** métropole • PNR **Livradois-Forez** • PNR **Loire-Anjou-Touraine** • Département de la **Loire-Atlantique** • Pays **Loire Beauce** • **Lorient** agglomération et ville de **Lorient** • Pays **Terres de Lorraine** • Département de **Lozère** • PNR du **Lubéron** • **Grand Lyon** • **Monts du Lyonnais** • Pays de la **Lys romane** • **Malaunay** • Département de la **Manche** • CC **Maremne Adour côte**

POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

sud • Pays **Marenes Oléron** • Cap Nord **Martinique** • CC **Matour et sa région** et commune de **Tramayes** • Pays des **Mauges** • Pays **Mellois** • CC **Mené** • PNR de **Millevaches** • CC **Mimizan** • CA **Montargoise et Rives de Loing et Pays gâtinais** • **Grand Montauban** CA • CC **Mont des Avois** • CA **Montpellier** • CA **Mont Valérien** • PNR du **Morvan** • CC **Moyenne Moselle** • **Mulhouse Alsace** agglomération • Pays de **Murat** • CA **Muretain** • **Muttersholtz** • CA **Grand Narbonne** • CA **Nevers** • Métropole **Nice Côte D'Azur** • CC **Entre Nièvres et forêts** • CA **Niortais** • CC **Val de Noye** • CC pays de **Nuits-Saint-Georges** • **Orléans** • Établissement public d'aménagement **Orly-Rungis-Seine Amont** et CA **Seine Amont** • Paris • Établissement public **Paris-Saclay** • PNR du **Périgord limousin** • CA **Perpignan Méditerranée** • CC **Picardie verte** • **Grand Poitiers** • **Petit-Quevilly** • Département du **Puy-de-Dôme** • Pays de **Puisaye-Forterre** • **Val d'Yonne** • Parc national des **Pyrénées** • Département des **Hautes-**

Pyrénées • PNR des **Pyrénées ariégeoises** • PNR des **Pyrénées catalanes** • Pays **Pyrénées Méditerranée** • **Grand Quercy**, pays de **Cahors et du sud du Lot** • Pays **Midi Quercy** • CC **canton de Quingey** • Pays de **Retz** • Pays **Rhin Vignoble Grand Ballon** • CC **L'Ouest Rhodanien** • **Roannais** agglomération • CA **La Rochelle** • Rouen • CA **Roissy Porte de France** • Pays **Ruthénois** • **Saint-Brieuc** agglomération • Pays de **Saint-Flour Haute Auvergne** • **Saint-Nazaire** agglomération • CC **Haute-Saintonge** • CC **Pays de Salers** • CC **Sarrebourg-Moselle Sud** • CA **Sarreguemines confluences** • Pays **Vallée de la Sarthe** • Pays de **Saverne, plaine et plateau** • CA **Seine-Eure** • Pays **Seine et Tilles en Bourgogne** • Pays **Serre-Ponçon Ubaye Durance** • CC **Sèves-Taute** • CA **Sicoval** • **Baie de Somme trois vallées** • CC **Pays de Stenay** • Région de **Strasbourg et Strasbourg eurométropole** • CA **Grand Tarbes** • Département du **Tarn** • CC **Tarn et Dadou** • Pays du **Ternois** • CC **Portes de la Thiérache** •

CC **Thouarsais** • Pays **Thur Doller** • Pays **Sud Toulousain** • **Toulouse métropole** • Pays de la **Touraine côté sud** • **Trièves** • **Grand Troyes**, ville de **Troyes** et PNR de la **forêt d'Orient** • Pays de **Tulle** • **Uzerche** • CA **Valence Romans Sud Rhône Alpes** • **Valenciennes** métropole • Pays des **Six Vallées** • CC **Vaux d'Yonne** • Département de la **Vendée** • CA **Verdun** • CC pays de **Vernoux** • Pays **Vesoul-Val de Saône** • **Vichy val d'Allier** • Communauté intercommunale des **Villes solidaires** • CC **Vitry, Champagne et Der** • **Vosges centrales** • Pays des **Vosges saônoises** • **L'île d'Yeu** • Pays **Yon-et-Vie**

CC : communauté de communes
CA : communauté d'agglomération
CU : communauté urbaine
PNR : parc naturel régional



+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

+ DE TRI POUR

+ DE TRANSPORTS PROPRES

+ DE BIODIVERSITÉ



Le ministère de l'Écologie aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence

www.VotreEnergiePourLaFrance.fr

 France Écologie Énergie

BITEZ DANS UN

ERGIE POSITIVE POUR LA ANCE VERTE

IE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ÉNERGIE



CE QUE C'EST ?

R RECYCLER



D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

RSITÉ



D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

cellence environnementale.



 @ÉcologiEnergie

Agissons ensemble pour la transition énergétique sur le site **voTREnergiePourLaFrance.fr !**

- > Partagez **vos idées**
- > Découvrez tous les jours une initiative près de chez vous **1 jour 1 action**
- > Affichez votre mobilisation pour le climat en partageant **#1planète**



**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie**

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

